



**HAL**  
open science

# Quand un attentat politique marque la Moselle. Les élections législatives de juin 1968 et l'affaire Fargeot

Bryan Muller

► **To cite this version:**

Bryan Muller. Quand un attentat politique marque la Moselle. Les élections législatives de juin 1968 et l'affaire Fargeot. Les cahiers lorrains : organe des sociétés littéraires et scientifiques de Metz et de la Moselle, 2018, I-II. hal-01872165

**HAL Id: hal-01872165**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01872165v1>**

Submitted on 25 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Quand un attentat politique marque la Moselle. Les élections législatives de juin 1968 et l'affaire Fargeot

Muller Bryan

Mai 1968 : après plusieurs mois de tensions (indéniables à partir du 22 mars à Nanterre), la France connaît une « révolution ». Un peu partout dans le pays, des étudiants et salariés manifestent contre le pouvoir en place et la société<sup>1</sup>. Les premiers réclament plus de libertés (d'expression, sexuelles, culturelles), les seconds une augmentation de leur salaire et de meilleures conditions de travail<sup>2</sup>. Ces revendications ne se font pas sans accrocs. Partout dans les villes universitaires et plus encore à Paris, les campus voient des heurts violents entre manifestants (étudiants pour la majorité d'entre eux) et forces de l'ordre<sup>3</sup>. Des mouvements politiques – gauchistes principalement – profitent du chaos pour s'exprimer et combattre. Leurs principaux adversaires – l'extrême-droite et les gaullistes, plus tardivement les communistes – les affrontent avec acharnement.

La Moselle n'échappe pas vraiment à cette situation : si les étudiants messins se contentent de manifester sans provoquer de débordement<sup>4</sup>, des manifestations violentes éclatent un peu partout dans le département – notamment dans les zones industrielles<sup>5</sup>. Toutes ne sont pas hostiles au pouvoir. Les manifestations de ralliement à de Gaulle sont elles aussi assez nombreuses et connaissent un franc succès<sup>6</sup>. Ainsi, à Metz, la manifestation organisée par le SAC (service d'action civique) et les CDR (comités de défense de la république) attire entre 5000 et 10 000 personnes<sup>7</sup> ; celle des CDR à Thionville 1200<sup>8</sup>. Ces succès ne parviennent toutefois pas à masquer la montée des tensions. Tensions qui sont exacerbées par le discours du président tenu le 30 mai, où il dénonce la tentative d'instauration d'une « dictature totalitaire » communiste par la « subversion » marxiste<sup>9</sup>. *Le Républicain Lorrain* en reprend les passages les plus alarmistes et ne manque pas de diffuser ces déclarations pour le moins anxiogènes<sup>10</sup>. L'affaire Fargeot ne peut être comprise qu'en plongeant d'abord dans l'analyse du déroulement de la campagne législative mosellane.

## Une campagne législative marquée par la violence

La propagande entre les gaullistes et leurs alliés d'un côté, les communistes et les gauchistes d'un autre, est intense. L'explosion de la violence physique apparue en mai 1968 se poursuit et même s'accroît en Moselle. Déjà le 31 mai, alors que la dissolution de l'Assemblée nationale est actée mais que la campagne électorale n'est pas encore officiellement lancée, des ingénieurs pro-gaullistes de l'usine Sidelor (à Rombas) se font tirer dessus par des inconnus<sup>11</sup>. Les 1<sup>er</sup> et 2 juin, des militants gauchistes allemands munis d'armes à feu rejoignent le département avec, visiblement,

1 DREYFUS-ARMAND, Geneviève, FRANK, Robert, LEVY, Marie-Françoise, ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Éditions Complexe, nouvelle édition, Coll. « Histoire du temps présent », Paris, 2008, 525 p.

2 LE GOFF, Jean-Pierre, *Mai 68, l'héritage impossible*, La Découverte, Coll. « Cahiers libres », Paris, 1998, 476 p.

3 Ibidem, p. 85.

4 Par exemple, un tract de quatre associations étudiantes dont l'association fédérative générale des étudiants de Metz qui appelle à la manifestation le 9 mai 1968. Archives départementales de Moselle (AD57), 54J4.

5 Consulter les nombreux dossiers sur le sujet aux archives départementales de Moselle (1330W434 à 442 portant sur les grèves et manifestations de mai 1968).

6 AD57 1330W439, Télégramme du commandant de la gendarmerie de Metz au préfet de la Moselle n°6580 le 1<sup>er</sup> juin 1968.

7 Plusieurs rapports de police font état de 4000 à 6000 personnes (AD57 1330W439). *Le Républicain Lorrain* parle quant à lui de 10 000 personnes dans son numéro du 2 juin 1968.

8 AD57 1330W439, Télégramme n°267.31.05.1968 du commissaire divisionnaire de Thionville au directeur départemental des services de police de Moselle P. Pequignot le 31 mai 1968.

9 MULLER, Bryan, « Mai 68, du "mouvement des enrégés" aux "élections de la peur" », *The Conversation*, mis en ligne le 15 mars 2018. URL : <https://theconversation.com/mai-68-du-mouvement-des-enrages-aux-elections-de-la-peur-92701>

10 *Le Républicain Lorrain*, 31 mai 1968.

11 AD57 1330W439, Message n°495/2.II du CRGN de Metz le 2 juin 1968 à divers destinataires dont le préfet de Metz, p. 2

l'intention de participer aux actions des mouvements gauchistes locaux<sup>12</sup>. Plus incongrue, la venue à Sarrebourg de huit gauchistes hippies allemands le 15 juin, qui placardent illégalement des affiches pleines de menace dans la ville<sup>13</sup>.

Les candidats gaullistes profitent de cette atmosphère angoissante pour mener campagne contre « l'anarchie », « la violence » et « la tyrannie »<sup>14</sup>. Des militants n'hésitent pas à aller plus loin sur ce registre : alors que Raymond Mondon appelle simplement à un retour à l'ordre par le vote gaulliste<sup>15</sup>, Jean Coumaros (candidat à la 6<sup>e</sup> circonscription) n'hésite pas à déclarer que « la France a été une nouvelle fois au bord du précipice » en se référant à Mai 68<sup>16</sup> ; le bulletin de l'Association pour le soutien de l'action du général de Gaulle, distribué gratuitement, appelle les citoyens à voter pour de Gaulle car il aurait sauvé la France du « péril rouge »<sup>17</sup> ; ou encore des CDR qui distribuent des tracts dénonçant le parti communiste français (PCF) comme un parti voué à la dictature<sup>18</sup>. Les actes de violence symbolique (menaces, injures, discours lors des meetings, tracts et affiches, etc.) sont quotidiens et facilitent le passage dans la violence physique. À Remilly, un militant gaulliste est agressé le soir du 18 juin alors qu'il placardait des affiches. Son matériel de propagande est volé dans la foulée<sup>19</sup>. Le lendemain soir, à Metz, d'autres militants gaullistes sont la cible d'un commando casqué qui les dépouille de leur matériel, non sans les avoir blessés au préalable<sup>20</sup>. Le soir du 29 juin, c'est au tour de militants communistes qui se font agressés par un commando – dénoncé par les victimes comme étant gaulliste – à Seremange<sup>21</sup>. Le 20, ce sont six militants centristes qui se font tirer dessus par le directeur Perny (partisan gaulliste) à Sarralbe<sup>22</sup>, etc.

Dès le 10 juin, pour essayer d'enrayer la prolifération de ces affrontements, le ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin édicte une circulaire prononçant la dissolution de plusieurs « groupements politiques » trop habitués à user de la violence pour s'exprimer<sup>23</sup>. Cette action n'est pas d'une grande efficacité. *Le Lorrain* se demande avec raison si la dissolution de ces mouvements gauchistes peut vraiment mettre un terme à la violence militante « des enragés »<sup>24</sup>. Et pour cause : la grande majorité des actes de violence en Moselle sont dus à des militants gaullistes, communistes et centristes. Les exemples cités précédemment le montrent bien. Chaque candidat et parti tient un langage qui ne peut, au fond, que maintenir les militants dans une certaine tension avec la peur et/ou la haine de « l'autre ». Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, mais l'une d'elle est particulièrement adaptée ici : le processus d'emballement<sup>25</sup>. Conceptualisé par Philippe Braud, il s'agit d'une analyse pertinente lors d'un événement particulier. En effet, selon le politologue, toute naissance ou aggravation d'un conflit est due à un événement déclencheur qui vient s'ajouter à des

12 AD57 1330W439, Message n°418/2.II du commandant de la gendarmerie de Metz au préfet de Moselle le 1<sup>er</sup> juin 1968, et télégramme du commandant de la gendarmerie de Metz au préfet de Moselle n°6658 le 2 juin 1968.

13 AD57 1330W151, Rapport du directeur départemental des services de police P. Pequignot au préfet de Moselle n°I.516/68 le 15 juin 1968, et communication téléphonique du commissariat central le 15 juin 1968 à 9H30.

14 AD57 458W140, Dossier « Propagande douce des candidats ».

15 AD57 458W138, Professions de foi Raymond Mondon au premier tour des élections législatives de juin 1968 – 1<sup>e</sup> circonscription.

16 AD57 458W139, Profession de foi du Dr Jean Coumaros au premier tour des élections législatives de 1968 – 6<sup>e</sup> circonscription.

17 AD57 1330W151, Bulletin de l'Association Nationale pour le soutien de l'action du Général de Gaulle, numéro de juin 1968.

18 AD57 1330W151, Tract « Notre pays vient d'échapper à un péril mortel » édité par le « Groupe de Défense des Libertés » du Comité de Défense de la République de Meurthe-et-Moselle (CDR54).

19 AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Metz n°537 le 21 juin 1968.

20 AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Metz n°537 le 21 juin 1968.

21 AD57 1330W151, Télégramme du commissaire divisionnaire central de Thionville au directeur départemental des services de police de Moselle P. Pequignot n°352 le 30 juin 1968.

22 AD57 1330W151, Télégramme de la gendarmerie de Metz au préfet de Moselle n°7727 le 20 juin 1968.

23 AD57 1330W154, Message sur bande crypto « secret » sous-titré « circulaire 68-280 » du ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin aux préfets de région le 12 juin 1968.

24 « La fin des enragés » est le titre de l'article de Yolande Thiriet dans *le Lorrain* du 14 juin 1968.

25 Nous réadaptions ici une analyse prévue à l'origine pour l'étude de l'entrée en guerre de deux États ou du déclenchement d'une guerre civile. BRAUD, Philippe, *Violences politiques*, Seuil, 2004, p. 82.

tensions déjà anciennes. La droite et l'extrême-gauche locales ne s'apprécient guère. Les gaullistes et les communistes sont même des adversaires revendiqués depuis 1946/1947<sup>26</sup>. Leur inimitié ancienne se voit agrémentée de deux événements majeurs (mai 1968 et les élections législatives qui suivent) en un temps très court. L'emballement a lieu et le processus s'enclenche. C'est dans ce climat de hautes tensions que naît l'affaire Fargeot.

## L'attentat de Clouange ou le début de l'affaire Fargeot

Le 18 juin, Jean Coumaros tient un meeting à Sarralbe. Devant 220 personnes, il fustige le parti communiste, l'accusant d'avoir tenté de s'emparer du pouvoir par la force pour instaurer un régime totalitaire<sup>27</sup>. Jean Muller, son rival centriste, n'en dit pas moins sur ces mêmes adversaires<sup>28</sup>. Au même moment, à Clouange (près d'Hayange), Claude Fargeot et Ferdinand Gerard, candidats de centre-gauche, tiennent « une réunion électorale assez houleuse au café Bourgeois »<sup>29</sup>. Là, peu avant 23h, alors qu'il démarre sa voiture avec son suppléant à ses côtés, le véhicule explose. Le Républicain Lorrain raconte parfaitement la scène :

Les deux candidats étaient installés dans le véhicule. Le contact fut mis... et une violente explosion ébranla l'atmosphère. La déflagration fut une des plus violentes et M. Fargeot, ainsi que son suppléant, furent projetés à l'extérieur de la voiture, sur la place de la Mairie, où était parquée l'automobile.

<< Droit d'image limité à l'article publié dans *les Cahiers lorrains* >>

*La SIMCA Grand Large de Ferdinand Gerard peu après l'explosion (Photo Le Républicain Lorrain, 19 juin 1968)*

Alors que Gérard parvient à retrouver rapidement ses esprits, Fargeot doit être envoyé d'urgence à l'hôpital de Moyeuvre-Grande et placé sous une tente à oxygène. La presse et les forces de l'ordre constatent dès les premières heures le procédé de cet attentat : une charge explosive puissante était placée sous le capot du véhicule, et les candidats auraient été la cible de menaces de mort depuis plusieurs jours<sup>30</sup>. Qui sont donc ces deux hommes sans « ennemis personnels »<sup>31</sup> ? Claude Fargeot, né le 10 décembre 1933 à Châlon-sur-Marne, est un chauffeur actuellement sans emploi vivant à Rombas. Son suppléant, Ferdinand Gérard, est né le 14 mars 1941 à Moyeuvre-Grande. Soupçonné d'avoir été membre de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète, un groupuscule terroriste d'extrême-droite partisan de l'Algérie française), il vit à Vitry-sur-Orge et travaille comme conducteur d'engins<sup>32</sup>. Les motivations des coupables pourraient être selon toute vraisemblance d'ordre politique, les deux hommes étant candidats aux législatives de Thionville-Ouest et leurs discours étant à la fois hostiles aux gaullistes et aux communistes (le député-sortant Diepetri reste toutefois leur cible favorite)<sup>33</sup>. La population est en émoi, tout comme les candidats – y compris César Diepetri. Dès le 19 juin, le député sortant et candidat communiste de la 3<sup>e</sup> circonscription, demande au préfet de résoudre au plus vite cette affaire :

Monsieur le préfet,  
J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir personnellement afin que toute la lumière soit rapidement faite sur l'attentat dont ont été victimes MM. FARGEOT et GERARD afin que les auteurs et aussi les instigateurs de ce crime soient retrouvés, poursuivis et punis, conformément à la

26 FORO, Philippe, *L'antigaullisme. Réalités et représentations (1940-1953)*, Champion, 2003, 425 p.

27 AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Forbach n°216 le 19 juin 1968.

28 AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Forbach n°219 le 19 juin 1968.

29 *Le Républicain Lorrain*, 19 juin 1968.

30 Ibidem.

31 « Je n'ai pas d'ennemis personnels [...] mais je reste candidat » déclare Fargeot à l'hôpital. *Le Républicain Lorrain*, 20 juin 1968.

32 Toutes ces informations biographiques sont tirées de la page quatre du rapport suivant : AD57 1330W 151, « Note d'information » n°2688/sdpj du service régional de police judiciaire de Strasbourg – détachement de Metz le 6 juillet 1968.

33 Profession de foi des candidats Claude Fargeot et Ferdinand Gérard attaché au rapport du cabinet du préfet AL/MG intitulé « communication téléphonique de M. FARGEOT Claude candidat aux élections législatives dans la 3<sup>ème</sup> circonscription » le 15 juin 1968.

Moins réactifs, les autres se contentent de condamner l'attentat et d'appeler à trouver les coupables pour qu'ils soient jugés. Ainsi, Arnould « déplore qu'on ait utilisé la violence » tout en précisant qu'il ne connaît pas la victime et qu'elle ne représentait aucune menace pour lui, Madeleine souhaite « que les coupables soient découverts avant le premier tour », Brier fait dans l'humour en déclarant « je tiens une réunion aujourd'hui à Clouange. Je prendrais bien soin de fermer ma voiture ce soir... »<sup>35</sup>, etc.

Très vite, la question se pose de savoir qui est derrière cet attentat. S'ils ne donnent aucun nom, Fargeot et Gérard n'hésitent pas à pointer du doigt le parti communiste local<sup>36</sup>. La police elle-même n'exclut pas cette hypothèse, reconnaissant que le PCF est « gêné au plus haut point par la candidature de Fargeot dans cette course à la députation »<sup>37</sup>. Bien qu'officiellement, l'accusation que portent les victimes n'est pas assumé par celles-ci, des rumeurs circulent rapidement et nuisent au PCF local. Pour Diepetri, l'empathie se transforme vite en mépris à l'égard des victimes. Au début, il publie un tract dans la journée du 19 juin intitulé « à qui profite le crime » où il n'hésite pas à accuser le Service d'action civique (SAC, service d'ordre gaulliste)<sup>38</sup>. Si l'on en croit ce tract, Fargeot et Gerard auraient été victimes de ces derniers pour pouvoir mener campagne contre les communistes. L'attentat serait de ce fait instrumentalisé pour nuire aux communistes. Pourtant, les rumeurs voulant que Fargeot aurait accusé ouvertement le parti communiste local d'être l'auteur du crime – propos qu'il a tenu sans l'assumer publiquement<sup>39</sup> –, le PCF décide de faire circuler un nouveau tract dans la circonscription de Thionville-Ouest<sup>40</sup>. Cette fois, Fargeot et Gérard sont des militants d'extrême-droite qui cherchent à accuser à tort le PCF pour le compte du candidat gaulliste Arnould. C'est « l'opération Fargeot »<sup>41</sup>.

Pour nombre de personnes, le PCF reste trop suspect dans cette affaire. Les rumeurs semblent troubler les sympathisants communistes locaux et convaincre les anticommunistes du danger que représente le PCF. Pour Pierre Kedinger, l'agression de ses militants à Remilly et Metz ne peuvent qu'être un acte délibérément subversif (à entendre communiste). Il porte plainte le 21 juin contre x, non sans partager son opinion aux forces de l'ordre<sup>42</sup>. Déjà le 19 juin, les candidats gaullistes pensent que les communistes « s'efforcent actuellement de profiter du climat consécutif aux grèves pour établir en France une dictature rouge »<sup>43</sup>. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la profonde inimitié que se vouent gaullistes et communistes est manifeste. Certains semblent la percevoir comme une opportunité pour tenter de discréditer l'un ou l'autre camp. Ainsi, des

34 Nous avons respecté la casse des caractères. AD57 1330W151, Lettre de César Diepetri au préfet de la Moselle et de la région Lorraine le 19 juin 1968.

35 Article « Après l'attentat de Clouange. Les autres candidats de la circonscription de Thionville-Ouest : scandalisés mais pas inquiets ». *Le Lorrain*, 20 juin 1968.

36 AD57 1330W151, Note d'information n°2536/SRPJ du Service régional de police judiciaire de Strasbourg – détachement de Metz le 25 juin 1968, p. 4.

37 Ibidem, p. 5.

38 « Les hommes de main ou les polices parallèles du pouvoir qui sont au service de la réaction » signifie pour le Français moyen de l'époque une seule chose : que le SAC serait dans le coup, puisque à l'époque, le service d'ordre gaulliste est considéré comme la police parallèle du pouvoir. AD57 1330W151, Télégramme du commissaire principal de la circonscription d'Hagondange au directeur départemental des services de police P. Pequignot le 19 juin 1968.

39 AD57 1330W151, Tract « Le P.C. M'oblige à parler » édité par Fargeot. joint au rapport n°1586/68 du directeur départemental des services de police P. Pequignot au préfet de Moselle le 24 juin 1968.

40 AD57 1330W151, Profession de foi de César Diepetri pour le second tour des élections législatives de Thionville-Ouest joint au rapport n°1586/68 du directeur départemental des services de police P. Pequignot au préfet de Moselle le 24 juin 1968.

41 Ibidem.

42 AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux n°537 le 21 juin 1968.

43 *L'Est Républicain*, 19 juin 1968.

centristes envoient des menaces de mort et des insultes à Raymond Morin, responsable du parti gaulliste de Moselle, en se faisant passer pour des communistes !<sup>44</sup> Une tentative ratée puisque les forces de l'ordre constatent que les auteurs de la lettre se servent de la répression sanglante de Budapest comme argument politique. Ce qui n'a aucun sens vu que le PCF ne tient absolument pas cette position à l'époque, prouvant à la fois que les communistes ne sont pas derrière ces menaces et que les coupables ne connaissent même pas les bases de l'idéologie du parti communiste... Néanmoins, cette tentative est un exemple qui montre ce que nous avançons. À savoir que certains semblent bien vouloir profiter de cette situation exceptionnelle pour « salir » un parti rival. Relever cela n'est pas anodin, comme nous allons le voir plus bas.

## Les conclusions de l'affaire Fargeot

Après maints affrontements, le verdict tombe : l'UDR (Union pour la Défense de la République, le nom adopté par le parti gaulliste en juin 1968) obtient 293 des 485 sièges à lui seul, ce qui lui vaut la majorité absolue à l'Assemblée nationale<sup>45</sup>. Maurice Duverger, qui trouvait en 1967 que le groupe gaulliste était trop conservateur<sup>46</sup>, ne peut qu'être déçu de voir cette arrivée massive d'éléments (ultra-)conservateurs. L'appel du communiste Waldeck Rocher à « barrer la route à la dictature camouflée du gaullisme et à la réaction »<sup>47</sup> n'a de toute évidence pas été entendu. Au contraire, ce sont plutôt les mots de gaullistes « parisiens » comme Roger Frey et Robert Pujade - « les menaces demeurent » - qui semblent avoir été écoutés<sup>48</sup>. Les candidats gaullistes mosellans ont également joué sur la peur, le sénateur Jean-Marie Rousch remerciant les électeurs le lendemain du premier tour d'avoir voté « contre l'anarchie et le désordre »<sup>49</sup>, et Pierre Kedinger se posant comme le défenseur de la liberté et de la République face au « danger communiste » à l'instar du général « de Gaulle [qui] fait face à la subversion »<sup>50</sup>. La peur ressentie à l'égard d'une possible anarchie, dictature communiste voire guerre civile fait que les électeurs, déjà habitués à voter majoritairement à droite dans la région<sup>51</sup>, se tournent aisément vers les gaullistes. De ce fait, il n'est pas très étonnant de voir les huit sièges du département tomber sous le giron « gaulliste » (UDR et ses alliés républicains indépendants)<sup>52</sup>. Si elle n'en est pas le seul facteur, l'affaire Fargeot a contribué à la chute du parti communiste local. Pourtant, des révélations inattendues vont bientôt avoir lieu.

Le 28 juin, Ferdinand Gerard et Georges Kvach sont arrêtés par la gendarmerie de Piennes (Meurthe-et-Moselle) pour avoir volé 2000 francs aux magasins de la mine de Murville<sup>53</sup>. Relâché en liberté provisoire, Gerard n'en suscite pas moins de profonds doutes. Les forces de l'ordre commencent à croire à l'hypothèse d'un « attentat-bidon pour attirer l'attention des électeurs »<sup>54</sup>. Le 3 juillet, après avoir poussé l'enquête plus loin, Gerard avoue avoir placé la bombe artisanale avec l'aide d'un dénommé Jean Golka<sup>55</sup>. Peu après, il est emmené d'urgence à l'hôpital Notre-Dame de

---

44 AD57 1330W151, Lettre du sous-préfet de Sarrebourg au préfet de la Moselle le 12 juin 1968.

45 MULLER, Bryan, « Mai 68, du "mouvement des enrégés" aux "élections de la peur" », *The Conversation*, mis en ligne le 15 mars 2018. URL : <https://theconversation.com/mai-68-du-mouvement-des-enrages-aux-elections-de-la-peur-92701>

46 *Le Monde*, 6 avril 1967.

47 *Le Monde*, 25 juin 1968, p. 5.

48 Ibidem.

49 AD57 1330W151, Lettre ouverte du sénateur Jean-Marie Rousch aux « Électrices, Électeurs » signée le 27 juin 1968.

50 AD57 1330W151, « Lettre et tract adressés sous pli personnel à des électeurs de la II<sup>e</sup> circonscription de Metz » expédiés par le commissaire divisionnaire du commissariat central de Metz le 29 juin 1969, et 1330W151, *Défense de la République* (édition lorraine), 30 juin 1968.

51 MEDDAHI, Danielle, *Géographie des élections législatives et présidentielles en Moselle (1965-1974)*, Metz, Mémoire de maîtrise de Géographie, deux volumes (89 et 60 pages), Metz, 1976.

52 AD57 1330W151, dossier Résultats, Livrets où sont inscrits tous les résultats des « élections législatives des 23 et 30 juin 1968 » ; *Le Lorrain*, 1<sup>er</sup> juillet 1968.

53 AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Thionville n°135 le 3 juillet 1968.

54 Ibidem.

55 AD57 1330W151, « Note d'information » n°2688/sdpj du service régional de police judiciaire de Strasbourg – détachement de Metz le 6 juillet 1968.

Bon Secours (Metz) car il avait ingurgité une forte dose de barbituriques juste avant son interrogatoire pour essayer de mettre fin à ses jours<sup>56</sup>. Le lendemain, Claude Fargeot et Jean Golka sont arrêtés et reconnaissent les faits. Le juge d'instruction Bourdoncle, après avoir réécouté les aveux de Fargeot et Golka dans son bureau, décide de les poursuivre avec Gerard aux motifs suivants : tentative de meurtre prémédité pour Jean Golka ; non dénonciation de crime et outrage à magistrat de l'ordre judiciaire pour Claude Fargeot<sup>57</sup> ; Ferdinand Gerard pour outrage à magistrat de l'ordre judiciaire et détention d'explosifs<sup>58</sup>. Cinq mois plus tard, le verdict tombe :

Le 10 décembre 1968, le Tribunal de Grande Instance de Thionville a prononcé à l'encontre des instigateurs de l'attentat de Clouange du 18 juin 1968, les peines suivantes : FARGEOT Claude, 45 jours de prisons – GOLKA Jean et GERARD Ferdinand, 2 mois de prison.<sup>59</sup>

Pour la population, la surprise est grande et fait les choux gras de la presse régionale. Pourtant, le passé trouble de Gerard avait intrigué à plusieurs reprises les forces de l'ordre et certains journaux. Outre son passé possible d'ancien membre de l'OAS – il n'existe aucun rapport démontrant qu'il l'ait vraiment été –, Gerard a un casier judiciaire assez important<sup>60</sup>. De plus, il semble psychologiquement instable puisqu'il avait déjà tenté de suicider par le passé, le fit le mercredi 3 juillet lors de son arrestation, et tenta à nouveau de se donner la mort le soir du 6 juillet – probablement juste après avoir appris son inculpation par le juge d'instruction Bourdoncle<sup>61</sup>. Et pourtant, il faut attendre ses aveux le 3 juillet pour que l'enquête rebondisse. Aussi, l'idée d'une « opération Fargeot » qu'avait émis César Diepetri fait désormais sensation et est reprise par les médias locaux. Par exemple, le journal *Lundi-Matin sport* parle d'un « attentat électoral » dans son numéro du 18 juillet 1968 pour qualifier l'attentat de Clouange suite aux révélations faites sur cette affaire. Sans aller jusqu'à rebaptiser l'affaire, *Le Républicain Lorrain* et *Le Lorrain* n'en font pas moins de sous-entendus avec « l'affaire Fargeot » et « l'attentat de Clouange »<sup>62</sup>. Il faut relever cependant que la dimension complotiste que le candidat communiste Diepetri avait donné à cette affaire a été édulcorée. En effet, pour la presse comme pour les forces de l'ordre, Fargeot, Gerard et Golka ont agi seuls et pour leur propre compte, pas dans le dessein de faciliter une victoire gaulliste. Les électeurs non communistes semblent également pencher pour cette thèse<sup>63</sup>.

Que retenir de cette affaire politico-judiciaire ? L'affaire Fargeot trouve ses origines dans la volonté de certains candidats d'exploiter la haine que se vouent les gaullistes et les communistes locaux pour essayer de capter des voix. En s'attaquant aux deux principales forces politiques de la circonscription et en évitant soigneusement de dénoncer publiquement l'un ou l'autre parti, ils espèrent pouvoir s'attirer la sympathie des électeurs et maintenir un doute. De fait, leur plan a grandement échoué. En effet, si une (petite) partie de l'électorat communiste se pose des questions sur le rôle qu'a pu jouer le PCF dans cette affaire, les électeurs gaullistes ne doutent pas du candidat Arould et les anticommunistes se tournent encore plus facilement vers le candidat UDR que celui-ci paraît être le seul capable de faire face au terrorisme politique. Loin de capter les voix communistes donc, Fargeot et Gerard ne parviennent pas à capter d'autres voix que celles qui leur étaient déjà acquises – quelques indécis pris de pitié ayant pu éventuellement rejoindre les 1,6% d'électeurs qui votèrent pour eux<sup>64</sup>. La vérité ayant vite éclatée au grand jour, le parti communiste mosellan n'a pas

---

56 Ibidem, p. 3.

57 Ibid., pp. 3-4.

58 Du fait de son état, Ferdinand Gerard n'a pu être poursuivi immédiatement. Ce n'est qu'une fois remis de sa tentative de suicide qu'il est à son tour mis en détention à Thionville avec ses deux complices. AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Thionville n°355 le 10 décembre 1968.

59 Nous respectons la casse des caractères. Ibidem.

60 Quatre condamnations pour des faits de vols et de désertions. AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Thionville n°129 le 19 juin 1968.

61 *Lundi-Matin Sports*, 8 juillet 1968.

62 Plusieurs numéros portent sur cette affaire durant tout le mois de juillet 1968 dans ces deux revues.

63 Du moins, la presse non communiste ne parle aucunement d'un « complot gaulliste » derrière l'attentat de Clouange.

64 AD57 1330W151, dossier Résultats, Livrets où sont inscrits tous les résultats des « élections législatives des 23 et 30 juin 1968 ».

souffert à moyen terme de cette affaire. Lors élections présidentielles qui suivent l'année suivante, le candidat Jacques Duclos parvient même à dépasser des records dans la région<sup>65</sup>. Au final, l'attentat de Clouange ne fut qu'un « attentat-bidon »<sup>66</sup> qui ne marqua pas les esprits dans le territoire tant ses conséquences furent limitées et ses acteurs insignifiants dans l'histoire politique locale...

---

65 AD57 1330W87, Rapport du Commissaire divisionnaire chef du service régional des Renseignements Généraux au préfet de Moselle et de la région Lorraine le 3 juin 1969.

66 Nous reprenons ici les mots des RG. AD57 1330W151, Rapport des Renseignements Généraux de Thionville n°135 le 3 juillet 1968.